



Protocole sanitaire pour les activités de Scrabble en période de coronavirus

À partir du 25 février 2022



B
★

Fédération belge de
SCRABBLE

Introduction

Le présent document balise les règles sanitaires pour jouer au Scrabble, conformément aux décisions arrêtées par le Comité de Concertation (CODECO).

La pratique du Scrabble de compétition est au confluent du secteur du sport et de celui de la culture. Elle présente des spécificités qui demandent une analyse sur mesure. Outre un rappel des règles reprises dans l'arrêté fédéral ministériel Covid et des règles régionales, nous formulons des recommandations pratiques. Celles-ci se basent sur les protocoles élaborés pour la pratique sportive et l'organisation d'activités culturelles.

Dès le début de la crise, la Fédération belge de Scrabble s'est montrée prudente et soucieuse du respect de la santé de tous dans un contexte de continuité du jeu et de continuité du lien entre les gens. Ce sont ces éléments qui guident nos prises de position, nos choix et nos actes.

Ce document sera ajusté lors des prochaines phases, au rythme de l'évolution de l'épidémie et des décisions des autorités.

État de la situation au **24 février 2022**

L'activité de Scrabble est autorisée dans tous les cas, en respectant les instructions de ce protocole. La toute grande majorité des salles peuvent être mises à disposition pour l'activité de Scrabble, car cette activité bénéficie du régime dérogatoire. Le port du masque n'est plus obligatoire mais conseillé, la vaccination également. Ces mesures sont d'application à partir du 25 février 2022. Ceci simplifie considérablement les règles à suivre, le protocole est nettement raccourci.

Il pourrait cependant y avoir des différences locales dans les règles à appliquer, souvent dues au positionnement de l'autorité locale et du gestionnaire de la salle.

La version la plus récente de ce protocole sur la page internet de la Fédération dédiée aux mesures sanitaires <https://scrabble.fbsc.be/index.php/corona> .

Mesures existantes

- ✓ Les activités sportives et socioculturelles sont autorisées, quel que soit l'âge des pratiquants ;
- ✓ Les toilettes doivent être accessibles ;
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et d'aération ;
- ✓ Le gestionnaire veille à prévoir un affichage et effectuer un rappel régulier des mesures d'hygiène sanitaire à respecter. Pour les enfants, il y a lieu de prévoir une distribution des consignes aux parents et encadrants ;
- ✓ En fin d'activité, nettoyage des zones susceptibles d'avoir été touchées : poignées de porte, interrupteurs, robinets, sanitaires, rampes... ainsi que le matériel sportif et non sportif. L'élaboration d'une « check list » est conseillée ;

Mesures à respecter

	Toutes les régions
Amicales et tournois de club, réunions, ...	<p>Jusqu'à 200 joueurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Masque conseillé ;• Vaccination : conseillée ;• Les joueurs qui le désirent peuvent continuer à porter le masque. <p>Certains lieux ont des règles spécifiques : renseignez-vous auprès du gestionnaire de salle.</p> <p>Au-delà de 200 joueurs : règles spécifiques, contacter la Fédération.</p>
Interclubs	<p>Les mêmes règles sont d'application.</p> <p>Remarque : les modalités CST/masque renseignées par les clubs sont annulées par défaut.</p> <p>En cas de situation particulière persistante, par exemple dû à des conditions particulières pour la salle de jeu, le club doit le signaler à la Commission des interclubs et aux clubs qui viennent jouer.</p>
Organisé par la FBS (championnats, farfelues, ...)	<p>Les mêmes règles sont d'application.</p>
Scrabble à l'école	<p>Des règles spécifiques sont d'application par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Concertez-vous avec l'école concernée.</p>

Tout arrangement s'écartant de ces règles est sous la responsabilité des personnes concernées

Rappel des gestes barrières

Le respect des **règles d'or** est central.

1. Les mesures d'hygiène (se laver les mains, éternuer dans le pli du coude, ...);
2. Privilégier les activités en extérieur dans la mesure du possible ;
3. Prendre des précautions supplémentaires avec les personnes à risque ;
4. Il est recommandé que chacun limite ses contacts rapprochés. On entend par « contact rapproché », un contact de plus de 15 minutes, sans distance d'1,5 m et sans masque ;
5. Limiter le nombre de personnes participant à certaines activités, selon les instructions de l'arrêté ministériel.

Le respect des **gestes barrières** reste néanmoins la meilleure manière d'éviter toute contamination. Voici "dix astuces" pour rester prudent :

- Faites-vous vacciner ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ;
- Malade ? Des symptômes ? Restez chez vous et contactez votre médecin ;
- Faites-vous tester ;
- Privilégiez le plein air ;
- En petit comité. Se réunir à cinq est plus sûr qu'à 50 ;
- Aérez et ventilez vos intérieurs ;
- Gardez vos distances ;
- Même en voyage, restez prudent.

Liens utiles

Le site de la Fédération belge de Scrabble : www.fbsc.be

Le site d'information des autorités sur le coronavirus en Belgique : www.info-coronavirus.be

Le site concernant le covid safe : www.covidsafe.be

Le site de suivi de suivi des données sur le coronavirus : www.sciensano.be

Le site fédéral de l'administration de la santé : www.health.belgium.be

Le site consacré à la gestion sportive : <https://aisf.be/>